

Fonds d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.18/3
17 mai 2017

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington DC
Vendredi 9 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU FIP (RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le document FIP/SC.18/3, intitulé « *Rapport opérationnel semestriel du FIP* », le Sous-comité du FIP se félicite de l'avancement des travaux du FIP dans les pays pilotes.

Le Sous-comité encourage les banques multilatérales de développement (BMD) et les pays pilotes du FIP à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer l'exécution des projets et le décaissement des fonds.

Le Sous-comité se félicite des mesures prises par les nouveaux pays du FIP pour faire avancer l'élaboration de leurs plans d'investissement et incite les pays et les BMD à présenter les plans d'investissement restants dans les délais convenus.

1. Introduction

1. Le présent document recense les grandes questions stratégiques du Programme d'investissement forestier (FIP), dégage les principaux éléments des décisions prises dans l'intervalle intersessions (depuis la réunion du 15 mai 2016) par le Sous-comité du FIP, et fait le point sur l'état d'avancement du portefeuille de programmes financés par le FIP et de projets au titre des plans d'investissement approuvés, ainsi que sur les activités connexes. Ce rapport porte sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016¹.

2. Questions stratégiques

2. Au 31 décembre 2016, 364 millions de dollars ont été approuvés par les BMD et appuient l'exécution de 24 projets et programmes. Sur les 24 projets approuvés par les BMD et bénéficiant des 364 millions de dollars de financement approuvé par le FIP, 14 font état de résultats qui entraîneront, selon les estimations, une réduction ou une suppression des gaz à effet de serre (GES) de 11,17 mégatonnes d'équivalent-CO₂, permettront à plus de 1,1 million de personnes de bénéficier des améliorations qui en découlent pour leurs moyens de subsistance, sur une zone couvrant 27,8 millions d'hectares. L'exécution a considérablement progressé ces dernières années en termes d'approbation ainsi que de financements sur le terrain, comme en témoigne l'augmentation des taux de décaissement.
3. Travaux stratégiques sur les nouvelles Modalités de financement du FIP : Forest Trends apporte son appui au FIP en réalisant de vastes travaux de recherche sur de nouveaux modèles de financement public-privé qui pourraient être particulièrement adaptés à la structure opérationnelle exceptionnelle du FIP, en particulier son acheminement du financement via les banques multilatérales de développement (BMD). Cette analyse évaluera la faisabilité d'autres solutions de modèles de financement du FIP qui pourraient inclure des prêts supplémentaires et/ou d'autres formes d'investissement direct (assorties d'un rendement financier) comme moyen d'inciter une plus grande participation de l'investissement privé dans le domaine forestier et REDD+. Ces travaux sont en cours avec une démarche en direction des BMD et d'un certain nombre d'acteurs du secteur privé du domaine forestier. Un rapport devrait être disponible au milieu de l'année 2017.
4. Disponibilité des ressources : au 31 mars 2017, l'enveloppe de financement du FIP s'établit à 724,8 millions de dollars, en baisse par rapport à sa valeur précédente de 757,9 millions de dollars au 30 juin 2016. Cette réduction de l'enveloppe globale de financement au cours de la période considérée s'explique par des baisses, liées aux devises, de la valeur des billets à ordre non encaissés par le FIP, libellés en livres sterling, et détenus par l'Administrateur.
5. En conséquence, le programme du FIP connaît un déficit de financement de 26,7 millions de dollars. Il ne sera pas possible d'assurer intégralement toutes les allocations indicatives existantes. Le Sous-comité pourrait étudier les moyens de remédier à cette insuffisance lors de

¹ Avec de nouvelles mises à jour au 31 mars 2017 pour faciliter les débats et la prise de décisions au cours de la prochaine réunion du Sous-comité.

l'approbation des propositions de projets dans le cadre de l'application de la Politique du FIP en matière de gestion des réserves de projets.

6. Nouvelle Politique de gestion des réserves de projets : en vertu de la nouvelle Politique, les nouveaux pays pilotes acceptés au sein du FIP en mai 2015 sont censés présenter leurs Plans d'investissement pour approbation au plus tard en juin 2017. Sur les six pays ayant des allocations indicatives, le Mozambique et la Côte d'Ivoire ont présenté leurs plans d'investissement en juin 2016, le Guatemala soumettra le sien en juin 2017, et l'Équateur, la République du Congo, et le Népal ont sollicité une prorogation du délai pour présenter les leurs d'ici décembre 2017.
7. Les projets qui ont actuellement dépassé de 24 mois la date limite de présentation sont susceptibles d'être annulés en septembre 2017, à moins qu'une prorogation du délai ne leur soit accordée lors de la réunion du Sous-comité de juin 2017. L'annexe 1 du Rapport semestriel présente la liste des projets retardés inscrits dans cette catégorie.
8. Points importants sur la gestion des connaissances : le portefeuille de projets du FIP étant en pleine maturation, de plus en plus de projets prennent effet et commencent à mettre en évidence leurs réussites ainsi que leurs problèmes d'exécution. C'est là l'occasion de partager les connaissances à l'intérieur des pays et entre pays, ainsi que de transmettre les enseignements tirés aux nouveaux pays pilotes.
9. Le FIP, en collaboration avec les BMD, lance actuellement un processus exhaustif d'apprentissage et de gestion des savoirs en recourant à de nombreuses évaluations, études de cas et échanges Sud-Sud, pour aider les pays du FIP à obtenir de meilleurs résultats et à améliorer l'efficacité du programme du FIP.

3. Situation du FIP

3.1 Aperçu et évolution

10. Des allocations indicatives d'un montant de 603 millions de dollars ont été approuvées par le Sous-comité du FIP à l'intention des pays participants. Le Sous-comité a approuvé 380,9 millions de dollars pour un total de 28 projets et programmes. Les BMD ont approuvé 364,1 millions de dollars pour un total de 24 projets et programmes.
11. Le portefeuille du FIP comporte actuellement 51 projets et programmes :
 - a) 31 projets et programmes acceptés au titre des plans d'investissement approuvés
 - b) 16 projets au titre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones (DGM)
 - c) 4 projets au titre du Programme de réserve consacrée à la collaboration avec le secteur privé (PSSA)

3.2 Point sur le portefeuille

12. Au cours de la période considérée, le Sous-comité du FIP a approuvé le plan d'investissement pour la Tunisie, ainsi que cinq projets et programmes pour un total de 42,8 millions de dollars. Trois projets ont été approuvés par les conseils d'administration de leurs BMD respectives pour un total de 29,84 millions de dollars.
13. Mécanisme spécial de dons : le Sous-comité du FIP a approuvé deux nouveaux projets au titre du DGM : Ghana et Indonésie.

Sur les cinq projets au titre du DGM approuvés par les BMD :

- a) le Comité directeur national a validé un manuel de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés, et est prêt à démarrer l'exécution sur le terrain.
- b) Le Brésil, le Burkina Faso et le Pérou ont déjà eu leur premier appel à propositions de sous-projets.
- c) Le projet mondial d'apprentissage et d'échange de connaissances du DGM (DGM Global) a apporté son concours aux manifestations suivantes de partage des connaissances : un échange pour la région Afrique (Burkina Faso, juillet 2016), un échange mondial à la veille de la COP22 de la CCNUCC (Maroc, novembre 2016), ainsi que deux manifestations parallèles au cours de la COP22.

3.3 Suivi des réserves de projets

14. Pour les 24 projets en cours de réalisation, une période de 29 mois en moyenne s'est écoulée entre l'approbation du plan d'investissement et l'approbation par les BMD (24 mois entre l'approbation du plan d'investissement et l'approbation par le Sous-comité du FIP, puis 5 mois entre cette dernière et l'approbation par les BMD). Selon les dernières actualisations des BMD, 10 projets ont dépassé le délai convenu de 24 mois ou plus sans avoir reçu l'approbation du Sous-comité du FIP. Il s'agit notamment de : 2 projets au titre du DGM, 2 au titre du PSSA, 2 projets du secteur privé de l'IFC, et 4 projets approuvés dans le plan d'investissement du Pérou.

3.4 Analyse du portefeuille ventilée par :

15. Région et pays : les régions Amérique latine-Caraïbes et Afrique ont chacune reçu 40 % du total de l'allocation du FIP, suivies par la région Asie qui en a reçu 19 %.
16. Actuellement, seuls la République démocratique du Congo (RDC) et le Burkina Faso ont obtenu l'approbation du Sous-comité du FIP pour 100 % de leurs financements indicatifs. En revanche, le Pérou et l'Indonésie sont les pays qui ont connu les plus importants retards dans la préparation et l'approbation des projets, n'obtenant l'approbation du Sous-comité du FIP que pour 12,6 % et 46,8 % respectivement de leurs financements.
17. Thématique : l'analyse repose sur les projets approuvés par les BMD. La plus grande part des financements du FIP (40 %) est axée sur les Approches paysagères, ce qui illustre clairement la demande d'investissements sur le terrain, destinés à remédier aux principaux facteurs du

déboisement dans le cadre d'un paysage plus vaste (au-delà des forêts). Vient ensuite le Renforcement des capacités qui représente 23 % des fonds en cours de mise en œuvre.

18. Secteur : sur l'ensemble des fonds alloués par le FIP, 533,9 millions de dollars (88,5 %) sont destinés au secteur public, dont 68,2 % ont déjà été approuvés par le Sous-comité du FIP. Sur le total du financement du secteur public, 418,9 millions de dollars le sont sous forme de dons, et 115 millions sous forme de prêts.
19. Le portefeuille du secteur privé du FIP représente au total 69,1 millions de dollars, dont 82,9 % (57,3 millions de dollars) sous forme de prêts.

3.5 Cofinancement

20. Le cofinancement prévu du portefeuille approuvé par le FIP s'élève à 983,45 millions de dollars, soit un ratio de cofinancement de 1/1,6 par rapport au total du financement du FIP. Il est important de souligner qu'un projet, le projet Forêts et changement climatique-Mexique, reçoit un cofinancement de 683 millions de dollars, soit près de 70 % du total du portefeuille du FIP en cofinancement.
21. L'analyse de l'ensemble du portefeuille montre que les BMD et les États sont les principales sources de cofinancement du FIP, représentant plus de 88 % pour les réserves de projets du FIP.

3.6 Décaissements

22. Les décaissements réalisés par les BMD ont continué d'augmenter pour représenter un total de 79,05 millions de dollars, dont 2,1 millions de financement à titre de dons pour la préparation des plans d'investissement (IPPG). Les 76,95 millions restants correspondent aux décaissements pour 19 projets en cours d'exécution, notamment des financements à titre de dons pour la préparation des projets (PPG).
23. En pourcentage du financement approuvé par les BMD, le niveau de décaissement (22 %) a considérablement augmenté par rapport au précédent exercice budgétaire.

4. Thèmes transversaux

24. Genre et égalité des sexes : le seul Plan d'investissement du FIP approuvé au cours de la période considérée a comporté des analyses de genre et égalité des sexes par secteur, des activités spécifiquement ciblées sur les femmes, et des indicateurs désagrégés selon le sexe (par rapport à des valeurs de référence de 50 %, 53 %, et 75 %, respectivement). Au total, 100 % des projets du FIP approuvés au cours de la période considérée ont obtenu des notes positives en matière d'analyses de genre et égalité des sexes par secteur (référence 29 %). Quelque 80 % des projets ont comporté des activités spécifiquement ciblées sur les femmes (référence 13 %). Et 60 % des projets ont comporté des indicateurs désagrégés selon le sexe (référence 35 %).
25. Gestion des connaissances : le FIP privilégie de plus en plus la production de différents types de connaissances. L'Initiative d'évaluation et d'apprentissage, récemment lancée par les CIF, finance deux grands partenariats d'apprentissage axés sur les problématiques du FIP : le Partenariat d'apprentissage sur le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples

autochtones et des populations locales (DGM), et le Partenariat d'apprentissage sur le financement des entreprises du domaine forestier.

26. En outre, les CIF-AU travaillent en partenariat avec la cellule d'Évaluation des impacts du développement (DIME) au sein du Groupe de recherche de la Banque mondiale pour financer des activités d'évaluation et d'apprentissage de l'adaptation, en appui aux projets du FIP au Burkina Faso ; ils ont également collaboré avec la Banque mondiale et le PROFOR à la rédaction de la publication sur le potentiel de participation du secteur privé à une exploitation forestière productive pour une croissance verte (« Harnessing the Potential of Private Sector Engagement in Productive Forests for Green Growth »).
27. Suivi et rapports : après trois ans de mise en œuvre de la boîte à outils de suivi et rapports (M&R), les CIF entreprennent au cours du premier semestre 2017 un inventaire général du système de suivi et rapports (M&R) du FIP. Cet examen analyse les moyens d'améliorer l'efficacité et l'utilité du système et se penche sur les problèmes de mise en œuvre rencontrés ces trois dernières années. Les principales problématiques sont liées à la cohérence et à la fiabilité des données. Un certain nombre d'indicateurs se sont également avérés difficiles à mesurer au niveau annuel. Le système révisé de suivi et rapports (M&R) du FIP sera présenté à la réunion du Sous-comité du FIP en juin 2017.
28. Gestion de risques : en décembre 2016, l'Unité administrative des CIF a diffusé un Rapport sur les risques soulignant les impacts de l'exposition aux risques de change des ressources disponibles au titre de chaque programme/sous-programme. En mai 2017, l'Unité administrative des CIF a affiché un Rapport sur les risques actualisant les informations relatives aux principales expositions aux risques à l'intention du Comité et des Sous-comités du Fonds fiduciaire.
29. L'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, a élaboré et concrétisé des tableaux de bord des risques pour les trois sous-programmes du SCF, et les a lancés en mai 2017, pour faciliter le suivi et les rapports sur les risques. Les informations fournies sur cette plate-forme de rapports sont actualisées tous les mois.
30. Synergies avec d'autres mécanismes de financement REDD+ : l'élaboration de synergies avec d'autres mécanismes de financement REDD+ se poursuit. L'atelier sur le plan d'investissement du Népal en octobre 2016 a réuni notamment des représentants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) qui ont déterminé les synergies en termes de préparation, ainsi que des membres des services de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui ont analysé les synergies avec une proposition de financement du Fonds vert pour le climat (GCF). Le plan d'investissement de la Tunisie, approuvé par le Sous-comité en décembre a désigné le GCF comme source potentielle de financement REDD+ pour trois idées de projets.